

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22537**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Charles de Gaulle - Lille 3	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Lille III, Recteur de l'Académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (conducteur de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise), ces professionnels préparent, conduisent et rendent compte de l'exécution d'un chantier de création ou d'entretien en aménagements paysagers.

Dans le cadre de son activité, ils sont amenés à :

Assurer des tâches techniques à partir des pièces techniques du marché de plus souvent fournies sur support informatique, des observations et mesures réalisées par lui-même sur le terrain,

Encadrer du personnel de chantier

Assurer la circulation des informations nécessaires à la bonne exécution des travaux,

Assurer les relations avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les autres tiers,

Respecter la réglementation protégeant les riverains et l'environnement

Assurer des tâches de gestion (économiques, veiller au respect du budget alloué, gérer les relations avec les fournisseurs, veiller à la rentabilité du projet)

Assurer des tâches administratives (expliquer une fiche de salaire, fournir les pièces demandées par les maîtres d'ouvrage et d'œuvre, les fournisseurs, fournir les pièces nécessaires à la réception et au paiement des travaux,

Suppléer un chef d'équipe absent et participer à l'exécution des travaux.

A l'issue de cette formation, ces professionnels sont capables de :

Maîtriser les techniques d'un chantier : planification des tâches, respect des données techniques CAO, DAO, TOPO électronique, GPS

Encadrer le personnel du chantier

Maîtriser le budget du chantier : gestion des coûts et des délais, réception et paiement des travaux

Représenter leur entreprise auprès de ses partenaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels exercent leur activité dans les domaines suivants :

Entreprise spécialisée dans la création ou la maintenance d'espaces paysagers

Services techniques d'une collectivité publique

Bureau d'études spécialisé dans la conception paysagère

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

Chef de chantier

Responsables de bureau d'études

Chefs d'entreprises d'aménagements paysagers

Formateur, conseiller ou technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Réglementation d'activités :

Sans objet.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle se prépare en 1 an et comprend 60 crédits ECTS au-delà d'un diplôme de niveau bac + 2. Le diplôme de licence professionnelle confère le grade de licence correspondant à l'acquisition de 180 crédits.

Une année est composée d'unités d'enseignements (UE). Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits européens (ECTS, european credit transfer system) coefficient proportionnel au nombre de crédits ECTS. Un semestre équivaut à 30 ECTS et une année à 60 ECTS.

Dans chaque unité d'enseignement(UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal.

Elle propose une solide formation en gestion et en droit dispensées par des enseignants de l'Université Lille 3, des intervenants professionnels et des enseignants de l'Institut de Genech.

Elle assure une formation de terrain au travers d'un stage de longue durée avec sujet d'étude et mémoire professionnel, d'un projet tuteuré et d'une forte orientation professionnelle (études de cas, visites d'entreprises...).

Le programme comprend :

UE 1 Approfondissement de l'enseignement technique : Conception DAO, Topographie électronique, Approfondissement. Réglementation pharmaceutique.

UE 2 Gestion et management des hommes

UE 3 Communication (anglais appliqué au métier, techniques d'expression et communication)

UE 4 Gestion et organisation de chantier

UE 5 Projet tuteuré

Les thèmes d'études seront choisis en relation avec des professionnels.

Il pourra s'agir de :

la conception et rédaction d'une réponse à un appel d'offre

la construction d'outils d'aide à la gestion

la préparation à la création et à la reprise d'entreprise

UE 6 Soutenance du projet tuteuré devant l'entreprise

UE 7 2 stages (1 mois en novembre - 2 mois en avril/mai)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP. Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté d'accréditation du 17 juin 2015 - N° d'accréditation : 20150379

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2013-756 du 19 août 2013 publié au JO du 20 août 2013 créant les articles R613-33 à R613-37 du livre VI du Code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'OFIVE : Observatoire des Formations et la Vie Etudiante de l'Université SHS Lille 3, pour plus d'informations sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants-es.

<http://ofive.univ-lille3.fr>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille3.fr> (pour l'information détaillée de la formation)

Université Lille 3 SHS

Lieu(x) de certification :

Université SHS Lille 3 Charles de Gaulle - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site du Pont de Bois 59650 Villeneuve d'Ascq - UFR Mathématiques Informatique Management et Économie

Historique de la certification :

anciennement mention Aménagement du paysage

Certification précédente : Aménagement du paysage option conduite de chantiers en aménagement paysager